



COMMUNIQUE DE PRESSE

Laval, le 24 octobre 2018

Le Groupe Lactalis dément et condamne fermement les accusations sans fondement parues dans le Canard Enchaîné.

En réponse aux accusations parues dans le Canard Enchaîné, le Groupe Lactalis souhaite rappeler que le phénomène de contamination a toujours été limité aux fabrications de la tour 1 de l'usine de Craon, provoquant d'ailleurs l'arrêt définitif de cette tour et son démantèlement.

Par mesure de pure précaution pendant la gestion de crise, les retraits rappel ont été étendus aux produits fabriqués par la Tour 2 dès lors qu'ils ont utilisé des circuits de conditionnement communs à ceux de la Tour 1.

Les 8 000 T visées par le Canard Enchaîné ont été fabriquées sur la Tour 2 non objet de la contamination et conditionnées sur un circuit d'ensachage indépendant.

Aussi en toute transparence avec les autorités ces produits n'étaient pas concernés par le retrait/rappel.

Les insinuations de possible contamination de ces poudres adulte sont infondées et basées sur des hypothèses non justifiées. Jamais le Groupe Lactalis n'aurait pu mettre sur le marché des produits qu'il savait contaminés

Le Groupe Lactalis condamne fermement ces accusations visant à nuire à sa réputation et à la qualité de ses produits.

Contacts Presse Groupe Lactalis

Michel NALET, Directeur de la Communication et des Relations Extérieures - 06 03 96 88 30

Caroline HOPU, Responsable Communication Externe & Presse - 06 18 94 49 02